Réf. Farde e-Assemblées : 2302766

N° OJ : 158

Rapport - Conseil du 16/12/2019

Objet : Subside propreté publique 2019 - "Clean The City Brussels" : 95,35 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que - M. Kuiper David, rue Gustave Schildknecht 33 bte 51 à 1020 Laeken pour deux pinces à déchets "Ranger";

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 95,35 EUR est octroyé à Clean The City Brussels - M. Kuiper David, rue Gustave Schildknecht 33 bte 51 à 1020 Laeken pour deux pinces à déchets "Ranger";

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2019.

Annexes :